



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division/Division des  
services professionnels en informatique

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Quebec

K1A0S5

<b>Title - Sujet</b> AFCCIS - Professional Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8485-205588	<b>Date</b> 2021-06-17
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$IPS-004-39627	
<b>File No. - N° de dossier</b> 004ips.W8485-205588	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-07-15</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Patel, Ankoor	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9403 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 001	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-205588	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

## MODIFICATION N° 001

---

La présente vise à apporter des modifications à la demande de propositions (DP).

### MODIFICATIONS À LA DP :

#### 1. À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin le » :

Supprimer : 2021-06-30

Insérer : 2021-07-15

2. Mettre à jour le critère d'évaluation O-18 pour I.11 Architecte technologique, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, Critères techniques obligatoires – volet de travail 2.

3. Mettre à jour le critère d'évaluation O-27 pour I.11 Architecte technologique, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 2.

4. Mettre à jour le critère d'évaluation O-21 pour I.11 Architecte technologique, niveau 3. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, Critères techniques obligatoires – volet de travail 2.

5. Mettre à jour le critère d'évaluation O-30 pour I.11 Architecte technologique, niveau 3. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 2.

6. Mettre à jour le critère d'évaluation O-15 pour I.9 Administrateur de système, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, Critères techniques obligatoires – volet de travail 1.

7. Mettre à jour le critère d'évaluation O-21 pour I.9 Administrateur de système, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 1.

8. Mettre à jour le critère d'évaluation O-18 pour I.9 Administrateur de système, niveau 3. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, Critères techniques obligatoires – volet de travail 1.

9. Mettre à jour le critère d'évaluation O-24 pour I.9 Administrateur de système, niveau 3. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe, l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 1.

10. Mettre à jour le critère d'évaluation O-22 pour I.11 Architecte technologique, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, Critères techniques obligatoires – volet de travail 1.

11. Mettre à jour le critère d'évaluation O-28 pour I.11 Architecte technologique, niveau 2. Veuillez consulter ci-dessous les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.1, l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 1.

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 001	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-205588	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### Question n° 1 :

#### **Objet : C-5 Développeur de didacticiel, niveau 3**

Dans la version anglaise, on peut lire ce qui suit : « *The proposed resource has demonstrated experience within the last three (5) years in the training support of (...)* ».

Pourriez-vous confirmer qu'il s'agit d'une erreur typographique et qu'on devrait plutôt lire : « *The proposed resource has demonstrated experience within the last five (5) years in the training support of...* ».

### Réponse n° 1 :

Oui, c'est exact, nous devrions bien lire « *five (5) years* » dans la version anglaise de la DP. Veuillez consulter les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.2, Critères techniques cotés – volet de travail 1 et C-8 dans l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 1.

### Question n° 2 :

#### **Objet : O-33 – Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveau 2**

Veuillez confirmer qu'une copie d'un relevé de notes de l'école secondaire sera acceptée plutôt qu'une copie d'un diplôme d'études secondaires.

### Réponse n° 2 :

Une copie du relevé de notes de l'école secondaire est acceptable.

### Question n° 3 :

#### **Objet : C-36 – Spécialiste et analyste en assurance de la qualité, niveau 2**

Dans la version anglaise de la DP, on peut lire ce qui suit : « *The proposed Resource should demonstrate thirty-six (36) months of combined experience within the past seventy-two (80) months (...)* ».

Pourriez-vous confirmer qu'on devrait plutôt lire ce qui suit : « *The proposed Resource should demonstrate thirty-six (36) months of combined experience within the past seventy-two (72) months (...)* ».

### Réponse n° 3 :

Oui, il faudrait lire « *seventy-two (72) months* » dans la version anglaise de la DP. Veuillez consulter les nouvelles versions des documents suivants : Pièce jointe 4.2, Critères techniques cotés – volet de travail 1 et C-43 dans l'appendice C de l'annexe A – volet de travail 1.

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 001	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-205588	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.  
REMARQUE : UNE SOUMISSION DÉJÀ PRÉSENTÉE POURRAIT ÊTRE  
MODIFIÉE AVANT LA DATE DE CLÔTURE.  
TOUTE CORRESPONDANCE APPORTANT DES MODIFICATIONS DOIT  
INDIQUER LE NUMÉRO DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER ET LA DATE DE  
CLÔTURE ET DOIT ÊTRE ADRESSÉE À :**

**MODULE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS  
SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA  
PLACE DU PORTAGE, PHASE III  
HALL PRINCIPAL, SALLE 0A1  
11, RUE LAURIER  
GATINEAU (QUÉBEC) K1A 0S5**

## APPENDICE C DE L'ANNEXE A – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSE – VOLET DE TRAVAIL 1

### 1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<p>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</p> <p>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</p> <p>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</p> <p>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</p> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <p>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</p> <p>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</p> <p>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</p>

## VOLET 1 – Soutien au maintien des systèmes

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3		
No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-1.	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-2.	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins cinq (5) projets* depuis dix (10) ans, dans lesquels elle a conçu des solutions en couches .NET au moyen des activités suivantes, pour chaque projet : i. analyse; . conception; i. planification; ii. mise en œuvre. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-3.	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins deux (2) projets* depuis cinq (5) ans, dans lesquels elle a conçu** des applications au moyen des bases de données MS SQL Server, pour chaque projet*. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois. ** On entend ici une architecture réalisée par une analyse, une conception, une planification et une mise en œuvre en vue du développement et de l'exécution réussis d'une stratégie.	
O-4.	La ressource proposée démontre qu'elle possède au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en architecture, en conception ou en développement de systèmes distribués et fonctionnant sur différents sites à l'intérieur et à l'extérieur d'un même réseau.	

**B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-5.	<p>La ressource proposée démontre posséder au moins sept (7) ans d'expérience combinée dans le développement des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. Politiques stratégiques et stratégies de l'entreprise en matière de GI-TI</li><li>ii. Exigences opérationnelles en matière de GI-TI</li><li>iii. Plans d'activités stratégiques en matière de GI-TI</li><li>iv. Accords stratégiques sur les niveaux de service de GI-TI, protocoles d'entente et plans de soutien matériel</li></ul>	
O-6.	<p>La ressource proposée démontre une connaissance pratique des lois et des politiques suivantes, sur une période d'au moins un (1) an pour chacune :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. <i>Loi sur la défense nationale</i></li><li>ii. <i>Loi sur les Archives nationales du Canada</i></li><li>iii. <i>Loi sur l'accès à l'information</i></li><li>iiii. <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i></li><li>iii. <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i></li><li>iv. Politique de gestion de l'infrastructure à clé publique</li><li>v. Politique d'autorisation et d'authentification électroniques</li></ul>	
O-7.	<p>La ressource proposée doit démontrer qu'elle a au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en soutien de gestion du changement, des incidents et de la configuration, conformément à la norme de la Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information (BITI).</p>	

**B.9 Développeur de didacticiels, niveau 3**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-8	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-9	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en développement de matériel de formation en GI-TI à partir de documents techniques et d'ingénierie et en tant qu'instructeur dans des formations.	
O-10	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en soutien direct à une communauté d'utilisateurs faisant partie d'un réseau protégé ou d'un réseau classifié dans un environnement comparable* de GI-TI, tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation.	

**B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 2**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-11	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-12	La ressource proposée doit posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en résolution de problèmes de coordination, d'installation, d'exploitation et de maintenance liés au matériel et de problèmes d'installation de logiciels.	
O-13	La ressource proposée doit posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en tenue des dossiers, directement dans la base de données de gestion de la configuration (BDGC) Axios Assyst ou du Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), afin de maintenir l'exactitude des numéros de série du matériel, les emplacements, les dossiers de service, les ententes de maintenance, les garanties, les schémas de câblage et les procédures d'élimination.	

**B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 3**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-14	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-15	La ressource proposée doit posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en résolution de problèmes de coordination, d'installation, d'exploitation et de maintenance liés au matériel et de problèmes d'installation de logiciels.	
O-16	La ressource proposée doit posséder au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tenue des dossiers, directement dans la BDGC Axios Assyst ou le SIGRD, afin de maintenir l'exactitude des numéros de série du matériel, les emplacements, les dossiers de service, les ententes de maintenance, les garanties, les schémas de câblage et les procédures d'élimination.	

**C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI), niveau 3**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-17	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-18	La ressource proposée doit posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en préparation de documents sur la C et A et l'EAS, notamment les évaluations de l'EMR conformément aux politiques de sécurité du gouvernement du Canada, telles que les méthodes approuvées du MDN, de la GRC et du CSTC.	
O-19	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en documentation des ordonnances de sécurité relatives aux TI et en documentation des politiques, des procédures et des essais liés aux mesures d'urgence informatique.	
O-20	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en évaluation des risques et en mises à l'essai du système de traitement des données pour garantir le bon déroulement du traitement des données et des mesures de sécurité.	

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-21	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en tant qu'administrateur de système.	
O-22	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant qu'administrateur de système ou de réseau pour un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-23	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en tant qu'administrateur de système, au cours desquelles elle aura planifié, géré et déployé d'importantes applications de GI-TI, des mises à jour et des mises à niveau, comme les ensembles de services, des correctifs de sécurité et des produits antivirus.	

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-24	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'administrateur de système.	
O-25	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'administrateur de système ou de réseau pour un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-26	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en tant qu'administrateur de système, au cours desquelles elle aura planifié, géré et déployé d'importantes applications de GI-TI, des mises à jour et des mises à niveau, comme les ensembles de services, des correctifs de sécurité et des produits antivirus dans un environnement comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-27	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-28	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou trois (3) ans d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-29	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un réseau protégé ou un réseau classifié nécessitant des interventions urgentes auprès des utilisateurs et des décideurs.	

<b>P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-30	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder huit (8) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-11	La ressource proposée doit démontrer qu'elle a au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en soutien de gestion du changement et de la configuration au moyen d'outils conformes à la norme de la BITI, reposant sur une base de données relationnelle de gestion de la configuration.	
O-32	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en gestion de déploiement de logiciels et en préparation de documents relatifs à ces derniers.	

**P.6 Administrateur de projet, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-33	La ressource proposée doit posséder au moins dix (10) ans d'expérience combinée en soutien administratif aux équipes de projet et en coordination des activités du projet.	
O-34	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en suivi des enveloppes de financement et des dépenses.	
O-35	La ressource proposée doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience en préparation de correspondance interne et externe à l'aide de modèles.	

**P.7 Coordonnateur de projet, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-36	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que coordonnateur de projet ou gestionnaire du soutien en service dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU détenir une certification de professionnel de la gestion de projet (PGP) et posséder au moins dix (10) ans d'expérience combinée en gestion de projets dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-37	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en gestion de la mise en œuvre d'un soutien en service dans un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-382	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée en suivi et en coordination des demandes de modification de contrat et en autorisation de tâches.	

<b>P.11 Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveau 2</b>		
<b>No</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-39	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en génie ou en informatique et avoir au moins trente (30) mois d'expérience en assurance de la qualité OU détenir un certificat d'études collégiales en informatique et posséder au moins quarante-deux (42) mois d'expérience en assurance de la qualité OU détenir un diplôme d'études secondaires et avoir au moins soixante (60) mois d'expérience en assurance de la qualité.	
O-40	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins quatre-vingts (80) mois d'expérience de travail combinée en développement et en exécution de scripts et de protocoles de test reposant sur les exigences du système, ainsi qu'en révision de documents portant sur la conception du système afin de déterminer les exigences des tests. Pouvoir déterminer les problèmes liés aux logiciels (bogues) et en faire le suivi et la consignation.	
O-413	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trente-six (36) mois d'expérience combinée, acquise dans les soixante (60) derniers mois, pour au moins trois (3) des six catégories suivantes : i. SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017, ou Oracle; ii. Visual Studio 2008/2012/2013/2015/2017; iii. .NET Framework 3.5 ou version ultérieure, ou .NET Core 2.0 ou version ultérieure; iv. Outils d'essai comme SoapUI, Postman ou JMeter; v. HTML, AJAX, Telerik Control Toolkit ou KENDO UI; vi. Team Foundation Server (TFS), DevOps, Git ou SVN.	
O-42	La ressource proposée doit démontrer clairement qu'elle possède au moins trente-six (36) mois d'expérience professionnelle combinée en établissement de procédures d'essai de logiciels, en essais d'intégration et en essais de régression, tout en mettant l'accent sur l'automatisation des procédures de mise à l'essai.	
O-43	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise au cours des soixante-douze (72) derniers mois, en utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser les essais, comme l'outil UI Coded Test de Team Foundation Server.	

## 2 CRITÈRES COTÉS

### VOLET 1 – Soutien au maintien des systèmes

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-1	<p>La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience de travail dans un projet* de conception de système au moyen des modèles d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Client-serveur;</li> <li>ii. Axé sur les données;</li> <li>iii. Axé sur les événements;</li> <li>iv. En couches;</li> <li>v. Poste à poste;</li> <li>vi. Transfert d'état représentationnel;</li> <li>vii. Basé sur des règles; ou</li> <li>viii. Axé sur le service.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	4	1 point par modèle		
C-2	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) dans le domaine de la conception et du développement de bases de données relationnelles d'entreprise au moyen de SQL Server, ainsi que dans le développement de logiciels dans <a href="#">ASP.Net</a> et C#.</p>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 3 ans = 3 points</li> <li>≥ 6 ans = 5 points</li> </ul>		

<b>A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-3	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement d'architectures à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>iv. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>v. FalconView; (6) Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>vi. Réquisition/acquisition d'avions; Air Force Master Interface System (AFMIS).</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 4 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>B.3 Expert-conseil en affaires, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-4	La ressource proposée possède un diplôme de premier ou de deuxième cycle dans un domaine pertinent émanant d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.	3	Diplôme de premier cycle = 2 points Diplôme de deuxième cycle = 3 points		
C-5	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans la possession et l'application des connaissances suivantes : i. Principes de gestion des ressources; ii. Principes de gestion de projets; iii. Tendances et produits en matière de GI-TI.	4	1 point par année		
C-6	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans l'exécution de ce qui suit : i. Effectuer des recherches dans de gros documents, tels que des politiques stratégiques, des dossiers de mise en œuvre de projets d'équipement et des rapports financiers, les étudier et les analyser, puis formuler des recommandations. ii. Effectuer des tâches de secrétariat pour soutenir les comités et les groupes de travail. iii. Communiquer oralement et par écrit avec les cadres supérieurs. iv. Rédiger des ébauches de documents politiques.	4	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>					
		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>					
		<b>11</b>			

<b>B.9 Développeur de didacticiels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-7	<p>La ressource proposée possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le domaine du soutien à la formation pour les logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> <li>vii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>viii. Ocean FlightPro;</li> <li>ix. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>x. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>xi. Air Force Master Interface System (AFMIS).</li> </ul>	6	(1 point par système)		
C-8	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans domaine du soutien à la formation pour les systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. DAFIF;</li> <li>ii. Weather Common Component, ou FalconView Weather;</li> <li>iii. Système d'avertissement et d'alarme d'impact;</li> <li>iv. Système d'avertissement et d'alarme d'impact (TAWS);</li> <li>v. BirdDog; ou tout autre système de planification de mission.</li> </ul>	3	(1 point par système)		
<b>Minimum de points =</b>		<b>4</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

<b>B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-9	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de travail dans un environnement classifié, dans la manipulation de matériel COMSEC, y compris du matériel TEMPEST conforme aux normes TACLANE et EMSEC.	3	1 point par année		
C-10	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans la création et la maintenance d'une bibliothèque permanente de logiciels (BPL).	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-11	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la maintenance du matériel C2IS et la résolution des défaillances du matériel informatique et des logiciels et d'autres problèmes liés à leur distribution, à leur installation et à leur configuration en assurant la liaison avec les fournisseurs, d'autres ministères, les GCVN et les services de GI-TI du MDN.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 3 ans = 3 points		
C-12	La ressource proposée détient une certification de la BITI (ITIL) et possède une expérience combinée correspondante dans la mise en œuvre de capacités de GSTI à l'appui des systèmes et des services opérationnels. L'ITIL est une marque de commerce déposée et contrôlée à l'échelle internationale ainsi qu'une marque communautaire « déposée » de l'Office of Government Commerce. C'est aussi une marque déposée auprès du Patent and Trademark Office des États-Unis.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-13	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de travail dans un environnement classifié, dans la manipulation de matériel (COMSEC), y compris du matériel conforme aux normes de chiffrement TACLANE et de sécurité des émissions (EMSEC).	3	1 point par année		
C-14	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans la création et la maintenance d'une bibliothèque permanente de logiciels (BPL).	2	≥ 3 ans = 1 point ≥ 5 ans = 2 points		
C-15	La ressource proposée possède au moins trois (3) ans d'expérience combinée dans la maintenance du matériel C2IS et la résolution des défaillances du matériel informatique et des logiciels et d'autres problèmes liés à leur distribution, à leur installation et à leur configuration en assurant la liaison avec les fournisseurs, d'autres ministères, les GCVM et les services de GI-TI du MDN.	3	≥ 3 ans = 1 point ≥ 4 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-16	La ressource proposée détient une certification de la BITI (ITIL) et possède une expérience combinée correspondante dans la mise en œuvre de capacités de GSTI à l'appui des systèmes et des services opérationnels. L'ITIL est une marque de commerce déposée et contrôlée à l'échelle internationale ainsi qu'une marque communautaire « déposée » de l'Office of Government Commerce. C'est aussi une marque déposée auprès du Patent and Trademark Office des États-Unis.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
<b>Minimum de points =</b>					
		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>					
		<b>12</b>			

<b>C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI), niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-17	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-18	La ressource proposée détient une certification de professionnel agréé en sécurité des systèmes d'information (CISSP) et une expérience combinée correspondante en sécurité des systèmes d'information.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
C-19	La ressource proposée a prouvé qu'elle a suivi au moins un (1) programme d'évaluation et d'autorisation de sécurité (E et AS) (ou de C et A) au cours des trois (3) dernières années, conformément aux procédures approuvées par le gouvernement du Canada. Tout autre programme de C et A ou d'E et AS complet ou de recyclage réalisé au cours des dix (10) dernières années procurera des points supplémentaires.	5	1 programme d'E et AS ou de C et A 3 points  Programme supplémentaire 1 point chacun		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-20	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-21	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des trois (3) dernières années, en tant qu'administrateur de système avec : i. Windows 7 ou une configuration d'ordinateur de bureau plus récente; ii. VMWare Horizon v.6.x; iii. Windows Server 2012 ou une configuration plus récente; iv. Configuration de routeurs CISCO; VMWare VSphere V5.X et VCentre V5.x ou plus récent; v. Comm Vault; vi. Stockage SAN NetApp.	5	(1 point par système)		
C-22	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la mise en place et la maintenance de services Active Directory.	3	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-23	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-24	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des trois (3) dernières années, en tant qu'administrateur de système avec : i. Windows 7 ou une configuration d'ordinateur de bureau plus récente; ii. VMWare Horizon v.6.x; iii. Windows Server 2012 ou une configuration plus récente; iv. Configuration de routeurs CISCO; v. VMWare VSphere V5.X et VCentre V5.x ou plus récent; vi. Comm Vault; vi. Stockage SAN NetApp.	5	(1 point par système)		
C-25	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la mise en place et la maintenance de services Active Directory.	3	1 point par année		

I.9 Administrateur de système, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-26	<p>La ressource proposée possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le domaine du soutien des logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>vii. C2PC;</li> <li>viii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>ix. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>x. FalconView;</li> <li>xi. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>. Ocean FlightPro;</li> <li>xii. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li><b>xiii. Demandes d'effectif (RFE);</b></li> <li>xiv. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> </ul>	3	(1 point par système)		
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-27	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-28	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes liés à au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions; services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vi. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>vii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>viii. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>ix. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>x. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xi. Liaisons de données tactiques;</li> <li>i. Vidéo plein écran;</li> <li>ii. HAIPE.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-29	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de l'utilisation d'un (1) ou de plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SASBA);</li> <li>ii. The Open Group Architectural Framework (TOGAF);</li> <li>iii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iii. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-30	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la surveillance de la mise en œuvre de plans de gestion du changement pratiques et exhaustifs dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-31	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des quatre (4) dernières années, dans la gestion ou la création de demandes dans l'outil de gestion du changement Axios Assyst.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-32	<p>La ressource proposée possède une expérience de la gestion du changement dans le cadre de projets* liés à l'un des systèmes suivants ou à l'appui de tels systèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne (SIC2FA);</li> <li>ii. Infrastructure de réseau secret consolidé (IRSC);</li> <li>iii. Commandement et contrôle de l'interopérabilité alliée de la Défense (DC2AI);</li> <li>iv. Système de soutien du commandement de la Force terrestre (SSCFT);</li> <li>v. Système d'exploitation des informations opérationnelles du Commandement maritime (MCOIN).</li> </ul> <p>* Pour que le projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois, et il doit avoir touché plus de 100 utilisateurs.</p>	4	1 point par projet		
C-33	La ressource proposée doit détenir une certification de la BITI (ITIL) et posséder une expérience combinée correspondante dans la mise en œuvre de capacités de GSTI à	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		

P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
	<p><b>l'appui des systèmes et des services opérationnels. L'ITIL est une marque de commerce déposée et contrôlée à l'échelle internationale ainsi qu'une marque communautaire « déposée » de l'Office of Government Commerce. C'est aussi une marque déposée auprès du Patent and Trademark Office des États-Unis.</b></p>				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>P.6 Administrateur de projet, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-34	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée des tâches d'administration de SharePoint, ainsi que des formules et fonctions avancées de Microsoft Excel.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-35	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de la saisie de données, de la récupération de rapports ou de la consultation du Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), de ClaimsX, de CCM Mercury et du système de voyages HRG.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>2</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>4</b>			

<b>P.7 Coordonnateur de projet, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-36	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de travail dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-37	La ressource proposée possède une certification officielle en gestion de projet (PMP ou maîtrise) et une expérience combinée correspondante en gestion de projets de systèmes d'information.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
C-38	La ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée comme coordonnateur de projet et spécialiste de la mise en œuvre de projets dans un environnement militaire opérationnel.	5	≥ 5 ans = 3 points ≥ 7 ans = 5 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

P.11 Spécialiste et analyste en assurance de la qualité, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-39	La ressource proposée détient un baccalauréat ou une maîtrise en génie, en informatique ou dans un autre domaine connexe d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.	3	Baccalauréat = 2 points Maîtrise = 3 points		
C-40	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins quatre-vingts (80) mois, acquise au cours des cent soixante (160) derniers mois, dans l'essai, l'identification, l'enregistrement et le suivi des problèmes logiciels (bogues) en fonction des exigences de système, des cas d'utilisation et de la documentation de conception de système, et ce, en respectant une méthodologie de développement de système.	5	< 80 mois = 0 point ≥ 80 mois = 1 point ≥ 96 mois = 2 points ≥ 108 mois = 3 points ≥ 120 mois = 5 points		
C-41	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise au cours des cent vingt (120) derniers mois, dans chacune des six (6) catégories suivantes : i. SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017 ou Oracle; ii. Visual Studio 2008/2012/2013/2015/2017; iii. .net Framework 3.5 ou une version plus récente, ou .net Core 2.0 ou version plus récente; iv. Outils d'essai comme SoapUI, Postman ou JMeter; v. HTML, AJAX, Telerik Control Toolkit ou KENDO UI; SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017 ou Oracle; vi. Team Foundation Server (TFS), DevOps, Git ou SVN.	10	< 36 mois = 0 point ≥ 36 mois = 2 points ≥ 48 mois = 3 points ≥ 60 mois = 5 points ≥ 72 mois = 7 points ≥ 84 mois = 10 points		

**P.11 Spécialiste et analyste en assurance de la qualité, niveau 2**

Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-42	<p>La ressource proposée doit démontrer <b>qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trois (3) mois d'expérience, acquise</b> au cours des soixante (60) derniers mois, dans les systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. GCCS-J/M/N/I3;</li> <li>ii. NAPPIC;</li> <li>iii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>iv. Portable Flight Planning Software (PFPS);</li> <li>v. M2S;</li> <li>vi. Réquisition/acquisition d'avions;</li> <li>vii. SAFTE-FAST;</li> <li>viii. Trousse d'assaut tactique (TAK).</li> </ul>	5	<p>&lt; 2 systèmes = 0 point                      ≥ 2 systèmes = 1 point                      ≥ 3 systèmes = 2 points                      ≥ 4 systèmes = 3 points                      ≥ 5 systèmes = 4 points                      ≥ 6 systèmes = 5 points</p>		
C-43	<p>La ressource proposée doit <b>démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise</b> au cours des soixante-douze (72) derniers mois, dans l'utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser les essais, comme l'outil <b>UI Coded Test de Team Foundation Server</b>.</p>	5	<p>&lt; 36 mois = 0 point                      ≥ 36 mois = 1 point                      ≥ 48 mois = 3 points                      ≥ 60 mois = 5 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>12</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>28</b>			



## APPENDICE C DE L'ANNEXE A – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSE – VOLET DE TRAVAIL 2

### 1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<p>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</p> <p>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</p> <p>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</p> <p>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</p> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <p>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</p> <p>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</p> <p>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</p>

## VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2		
No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-1	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant que développeur ou architecte de logiciel ayant procédé au développement ou à la maintenance de logiciels dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-2	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu des solutions en couches .NET au moyen des activités suivantes : i. analyse; ii. conception; i. planification; ii. mise en œuvre. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-3	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu (architecture, conception et développement) des applications au moyen des bases de données MS SQL Server. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède au moins six (6) mois d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en architecture, en conception ou en développement de systèmes distribués et fonctionnant sur différents sites à l'intérieur et à l'extérieur d'un même réseau.	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-5	<p>La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).</p>	
O-6	<p>La ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise au cours de trois (3) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. C# .net;</li> <li>ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2;</li> <li>iii. XML ou JSON;</li> <li>iv. HTML et CSS;</li> <li>v. JavaScript ou JQuery.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	
O-7	<p>La ressource a travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur.</p> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.</p>	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-8	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-9	La ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise au cours de quatre (4) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants : i. C# .net; ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2; iii. XML ou JSON; iv. HTML et CSS; v. JavaScript ou JQuery. * Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.	
O-10	La ressource a travaillé sur au moins deux (2) projets* depuis cinq (5) ans, dans lesquels elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-11	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-12	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les six (6) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-13	La ressource proposée doit avoir au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-14	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-15	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-16	La ressource proposée doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>A.11 Testeur, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-17	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-18	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en établissement de procédures pour les essais unitaires*, les essais d'intégration et les essais de régression du logiciel, en se concentrant sur l'automatisation des procédures d'essai. * Les essais unitaires sont de courts fragments de code qu'utilisent les testeurs pendant le processus de développement pour s'assurer que le code respecte la conception souhaitée et fonctionne comme prévu.	
O-19	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en exécution de scripts servant à l'essai du système et de protocoles de test, et en consignation des résultats de ces essais.	

**B.6    Analyste des systèmes opérationnels, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-20	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue dans une discipline pertinente en administration des affaires, en informatique ou en génie, et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes opérationnels dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-21	La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en analyse des exigences fonctionnelles et opérationnelles afin de dégager les données, les procédures et les flux décisionnels concernant les initiatives de transformation opérationnelle de GI-TI.	
O-22	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trois (3) ans d'expérience combinée en analyse des exigences, en rédaction de documents complexes, en organisation de réunions d'information à l'intention de la haute direction* ou en relations avec des intervenants.  * Par « haute direction », on entend l'échelon des directeurs et des colonels et les échelons supérieurs.	

<b>B.14 Rédacteur technique, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-23	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-24	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, en tant que rédacteur technique en traduction de documents techniques de l'anglais vers le français, et inversement.	
O-25	La ressource proposée doit posséder au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en rédaction ou en révision de documents techniques et de gestion de projets, tels que : des modèles de produits livrables de projet, des arrêtés de projet, des leçons apprises, des concepts d'opération et des spécifications relatives aux exigences et à la conception de système.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-26	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-27	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou trois (3) ans d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-28	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en tant qu'architecte technologique dans un réseau protégé ou un réseau classifié.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-29	La ressource proposée doit détenir un baccalauréat d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	
O-30	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou six (6) années d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-31	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de réseau protégé ou de réseau classifié.	

## 2 CRITÈRES COTÉS

### VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-1	<p>La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience de travail dans un projet* de conception de système au moyen des modèles d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Client-serveur;</li> <li>ii. Axé sur les données;</li> <li>iii. Axé sur les événements;</li> <li>iv. En couches;</li> <li>v. Poste à poste;</li> <li>vi. Transfert d'état représentationnel;</li> <li>vii. Basé sur des règles; ou</li> <li>viii. Axé sur le service.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	4	1 point par modèle		
C-2	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) dans le domaine de la conception et du développement de bases de données relationnelles d'entreprise au moyen de SQL Server, ainsi que dans le développement de logiciels dans <a href="#">ASP.Net</a> et C#.</p>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 3 ans = 3 points</li> <li>≥ 6 ans = 5 points</li> </ul>		

C-3	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le développement d'architectures à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 2 points  ≥ 5 ans = 3 points</p>		
-----	---	---	---	--	--

<b>A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); x. Demandes d'effectif (RFE); xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-5	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-6	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	4	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>10</b>			

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-7	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-8	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-9	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-10	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : i. NAPPIC; ii. GCCS-J; iii. C2PC; iv. Joint Mission Planning System (JMPS); v. Portable Flight Planning System (PFPS);	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vi. FalconView; vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); <b>x. Demandes d'effectif (RFE);</b> xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); <b>xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).</b>				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

A.8 <b>Analyse de systèmes, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-11	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 3 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>i. Services d'annuaire;</li> <li>ii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>iv. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>v. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		
C-12	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 2 points  ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>A.8    Analyste de systèmes, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-13	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

A.8 <b>Analyse de systèmes, niveau 3</b>					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-14	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 5 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>ii. Services d'annuaire;</li> <li>ii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>iv. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>v. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-15	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 2 points            ≥ 6 ans = 3 points</p>		

<b>A.8    Analyste de systèmes, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-16	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-17	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : i. NAPPIC ; xiii. GCCS-J; xiv. C2PC; xv. Joint Mission Planning System (JMPS); xvi. Portable Flight Planning System (PFPS); xvii. FalconView; xviii. Coalition Shared Database (CSD); ii. Ocean FlightPro; xix. Outil de planification aérospatiale (APT); xx. Demandes d'effectif (RFE); xxi. Air Force Master Interface System (AFMIS); iii. Tronçon d'écoulement tactique (TAK)	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

<b>A.11 Testeur, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-18	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des sept (7) dernières années, dans la conversion d'exigences opérationnelles en plans de mise à l'essai de systèmes.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-19	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des huit (8) dernières années, dans l'utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser des procédures d'essais, tels que TFS (Microsoft Team Foundation Server et ses logiciels connexes).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-20	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des sept (7) dernières années, dans la mise à l'essai d'applications Web et client-serveur sur des projets d'une durée d'au moins 6 mois dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 projet = 1 point ≥ 2 projets = 2 points ≥ 5 projets = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

<b>B.6    Analyste des systèmes opérationnels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-21	La ressource proposée possède une certification reconnue d'analyste opérationnel notamment, sans toutefois s'y limiter, les certifications Certification of Capability in Business Analysis (CCBA), Certified Business Analysis Professional (CBAP) ou PMI Professional in Business Analysis (PMI-PBA) et une expérience correspondante en analyse opérationnelle de systèmes d'information.	5	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 3 points ≥ 6 ans = 5 points		
C-22	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans la conversion des exigences opérationnelles de l'Aviation royale canadienne en exigences de systèmes.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-23	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'établissement d'exigences pour la reconception de processus opérationnels, la modification de processus automatisés, la documentation d'interfaces lors de l'automatisation de processus manuels, l'élaboration de critères d'essais d'acceptation avec les clients et la formulation de recommandations relatives à l'atténuation des risques.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

<b>B.14 Rédacteur technique, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-24	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée importante dans la mise en page de documents techniques et de manuels à l'aide de Microsoft Office, y compris la création de diagrammes avec Microsoft Visio.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-25	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'examen et la formulation de recommandations visant à améliorer la documentation technique en anglais et en français.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-26	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'élaboration de documents de sécurité des TI à l'appui d'accréditations de sécurité pour un système hébergé dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-27	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-28	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> <li>. Vidéo plein écran;</li> <li>i. HAIPE.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-29	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de l'utilisation d'un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SASBA);</li> <li>ii. The Open Group Architectural Framework (TOGAF);</li> <li>iii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iv. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-30	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-31	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> <li>ii. Vidéo plein écran;</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
	xiv. HAIPE.				
C-32	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique avec un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SABSA);</li> <li>2) The Open Group Architecture Framework (TOGAF);</li> <li>ii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iii. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-33	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement d'architectures de système à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> <li>vii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>. Ocean FlightPro;</li> <li>viii. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>ix. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>x. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> <li>xi. Trousse d'assaut tactique (TAK).</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

## PIÈCE JOINTE 4.1

### CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (CTO) – VOLET DE TRAVAIL 1

1. Les critères d'évaluation de la présente pièce jointe serviront à évaluer les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres et à faciliter l'évaluation des ressources après l'attribution du contrat.
2. Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources demandée aux fins d'évaluation (le soumissionnaire ne doit pas proposer la même ressource plus d'une fois en réponse au présent appel d'offres).
3. Le soumissionnaire doit remplir une grille d'évaluation pour chacun des curriculum vitæ fournis comme décrit dans le tableau 1 ci-dessous. Pour chaque critère, il doit indiquer la partie du curriculum vitæ où la conformité avec les critères est décrite. À défaut de fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources, la soumission sera jugée non conforme.

**Tableau 1 :** Les soumissionnaires doivent soumettre le nombre suivant de curriculum vitæ par catégorie de ressources en réponse à la présente évaluation. Le nombre réel de ressources nécessaire est énuméré au point 1.2 Sommaire de la partie 1 de l'appel d'offres.

Catégorie professionnelle	Niveau d'expertise	Nombre de curriculum vitæ
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	Niveau 3	1
B.3 Conseiller d'affaires	Niveau 2	0
B.9 Développeur de didacticiel	Niveau 3	1
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	Niveau 2	3
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	Niveau 3	0
C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	Niveau 3	1
I.9 Administrateur de système	Niveau 2	2
I.9 Administrateur de système	Niveau 3	1
I.11 Architecte technologique	Niveau 2	1
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	1
P.6 Administrateur de projet	Niveau 3	2
P.7 Coordonnateur de projet	Niveau 3	3

P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	Niveau 2	1
--	----------	---

## 1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</li> <li>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</li> <li>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</li> <li>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</li> </ul> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.

Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</li><li>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</li><li>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</li></ul>
----------------------------	---

## VOLET 1 – Soutien au maintien des systèmes

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3		
No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-1.	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-2.	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins cinq (5) projets* depuis dix (10) ans, dans lesquels elle a conçu des solutions en couches .NET au moyen des activités suivantes, pour chaque projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. analyse;</li> <li>. conception;</li> <li>i. planification;</li> <li>ii. mise en œuvre.</li> </ul> * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-3.	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins deux (2) projets* depuis cinq (5) ans, dans lesquels elle a conçu** des applications au moyen des bases de données MS SQL Server, pour chaque projet*. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois. ** On entend ici une architecture réalisée par une analyse, une conception, une planification et une mise en œuvre en vue du développement et de l'exécution réussis d'une stratégie.	
O-4.	La ressource proposée démontre qu'elle possède au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en architecture, en conception ou en développement de systèmes distribués et fonctionnant sur différents sites à l'intérieur et à l'extérieur d'un même réseau.	



**B.9 Développeur de didacticiels, niveau 3**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-5	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que développeur de didacticiels pour un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-6	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en développement de matériel de formation en GI-TI à partir de documents techniques et d'ingénierie et en tant qu'instructeur dans des formations.	
O-7	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en soutien direct à une communauté d'utilisateurs faisant partie d'un réseau protégé ou d'un réseau classifié dans un environnement comparable* de GI-TI, tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation.	

**B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 2**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-08	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en tant que spécialiste en soutien des réseaux dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-09	La ressource proposée doit posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en résolution de problèmes de coordination, d'installation, d'exploitation et de maintenance liés au matériel et de problèmes d'installation de logiciels.	
O-10	La ressource proposée doit posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en tenue des dossiers, directement dans la base de données de gestion de la configuration (BDGC) Axios Assyst ou du Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), afin de maintenir l'exactitude des numéros de série du matériel, les emplacements, les dossiers de service, les ententes de maintenance, les garanties, les schémas de câblage et les procédures d'élimination.	



**C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI), niveau 3**

No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-11	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'analyste en sécurité des TI dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-12	La ressource proposée doit posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en préparation de documents sur la C et A et l'EAS, notamment les évaluations de l'EMR conformément aux politiques de sécurité du gouvernement du Canada, telles que les méthodes approuvées du MDN, de la GRC et du CSTC.	
O-13	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en documentation des ordonnances de sécurité relatives aux TI et en documentation des politiques, des procédures et des essais liés aux mesures d'urgence informatique.	
O-14	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en évaluation des risques et en mises à l'essai du système de traitement des données pour garantir le bon déroulement du traitement des données et des mesures de sécurité.	

**I.9 Administrateur de système, niveau 2**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-15	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en tant qu'administrateur de système.	
O-16	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant qu'administrateur de système ou de réseau pour un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-17	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en tant qu'administrateur de système, au cours desquelles elle aura planifié, géré et déployé d'importantes applications de GI-TI, des mises à jour et des mises à niveau, comme les ensembles de services, des correctifs de sécurité et des produits antivirus.	

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-18	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'administrateur de système.	
O-19	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'administrateur de système ou de réseau pour un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-20	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise depuis dix (10) ans, en tant qu'administrateur de système, au cours desquelles elle aura planifié, géré et déployé d'importantes applications de GI-TI, des mises à jour et des mises à niveau, comme les ensembles de services, des correctifs de sécurité et des produits antivirus dans un environnement comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-21	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-22	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou trois (3) ans d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-23	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un réseau protégé ou un réseau classifié nécessitant des interventions urgentes auprès des utilisateurs et des décideurs.	

<b>P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-24	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder huit (8) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'expert-conseil en gestion du changement dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-25	La ressource proposée doit démontrer qu'elle a au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en soutien de gestion du changement et de la configuration au moyen d'outils conformes à la norme de la BITI, reposant sur une base de données relationnelle de gestion de la configuration.	
O-26	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en gestion de déploiement de logiciels et en préparation de documents relatifs à ces derniers.	

**P.6 Administrateur de projet, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-27	La ressource proposée doit posséder au moins dix (10) ans d'expérience combinée en soutien administratif aux équipes de projet et en coordination des activités du projet.	
O-28	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en suivi des enveloppes de financement et des dépenses.	
O-29	La ressource proposée doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience en préparation de correspondance interne et externe à l'aide de modèles.	

**P.7 Coordonnateur de projet, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-30	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que coordonnateur de projet ou gestionnaire du soutien en service dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU détenir une certification de professionnel de la gestion de projet (PGP) et posséder au moins dix (10) ans d'expérience combinée en gestion de projets dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-31	La ressource proposée doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en gestion de la mise en œuvre d'un soutien en service dans un réseau protégé ou un réseau classifié.	
O-32	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée en suivi et en coordination des demandes de modification de contrat et en autorisation de tâches.	

<b>P.11 Spécialiste/analyste en assurance de la qualité, niveau 2</b>		
<b>No</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-33	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en génie ou en informatique et avoir au moins trente (30) mois d'expérience en assurance de la qualité OU détenir un certificat d'études collégiales en informatique et posséder au moins quarante-deux (42) mois d'expérience en assurance de la qualité OU détenir un diplôme d'études secondaires et avoir au moins soixante (60) mois d'expérience en assurance de la qualité.	
O-34	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins quatre-vingts (80) mois d'expérience de travail combinée en développement et en exécution de scripts et de protocoles de test reposant sur les exigences du système, ainsi qu'en révision de documents portant sur la conception du système afin de déterminer les exigences des tests. Pouvoir déterminer les problèmes liés aux logiciels (bogues) et en faire le suivi et la consignation.	
O-35	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trente-six (36) mois d'expérience combinée, acquise dans les soixante (60) derniers mois, pour au moins trois (3) des six catégories suivantes : i. SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017, ou Oracle; ii. Visual Studio 2008/2012/2013/2015/2017; iii. .NET Framework 3.5 ou version ultérieure, ou .NET Core 2.0 ou version ultérieure; iv. Outils d'essai comme SoapUI, Postman ou JMeter; v. HTML, AJAX, Telerik Control Toolkit ou KENDO UI; vi. Team Foundation Server (TFS), DevOps, Git ou SVN.	
O-36	La ressource proposée doit démontrer clairement qu'elle possède au moins trente-six (36) mois d'expérience professionnelle combinée en établissement de procédures d'essai de logiciels, en essais d'intégration et en essais de régression, tout en mettant l'accent sur l'automatisation des procédures de mise à l'essai.	
O-37	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise au cours des soixante-douze (72) derniers mois, en utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser les essais, comme l'outil UI Coded Test de Team Foundation Server.	



## PIÈCE JOINTE 4.1

### CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES (CTO) – VOLET DE TRAVAIL 2

1. Les critères d'évaluation de la présente pièce jointe serviront à évaluer les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres et à faciliter l'évaluation des ressources après l'attribution du contrat.
2. Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources demandée aux fins d'évaluation (le soumissionnaire ne doit pas proposer la même ressource plus d'une fois en réponse au présent appel d'offres).
3. Le soumissionnaire doit remplir une grille d'évaluation pour chacun des curriculum vitæ fournis comme décrit dans le tableau 1 ci-dessous. Pour chaque critère, il doit indiquer la partie du curriculum vitæ où la conformité avec les critères est décrite. À défaut de fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources, la soumission sera jugée non conforme.

**Tableau 1 :** Les soumissionnaires doivent soumettre le nombre suivant de curriculum vitæ par catégorie de ressources en réponse à la présente évaluation. Le nombre réel de ressources nécessaire est énuméré au point 1.2 Sommaire de la partie 1 de l'appel d'offres.

Catégorie professionnelle	Niveau d'expertise	Nombre de curriculum vitæ
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	Niveau 2	1
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	Niveau 2	1
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	Niveau 3	2
A.8 Analyste de systèmes	Niveau 2	1
A.8 Analyste de systèmes	Niveau 3	2
A.11 Testeur	Niveau 2	0
B.6 Analyste des systèmes administratifs	Niveau 3	0
B.14 Rédacteur technique	Niveau 3	0
I.11 Architecte technologique	Niveau 2	1
I.11 Architecte technologique	Niveau 3	5

## 1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</li> <li>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</li> <li>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</li> <li>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</li> </ul> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</li> <li>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</li> <li>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</li> </ul>

## VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2		
No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-1	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant que développeur ou architecte de logiciel ayant procédé au développement ou à la maintenance de logiciels dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-2	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu des solutions en couches .NET au moyen des activités suivantes : i. analyse; ii. conception; i. planification; ii. mise en œuvre. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-3	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu (architecture, conception et développement) des applications au moyen des bases de données MS SQL Server. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède au moins six (6) mois d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en architecture, en conception ou en développement de systèmes distribués et fonctionnant sur différents sites à l'intérieur et à l'extérieur d'un même réseau.	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-5	<p>La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).</p>	
O-6	<p>La ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise au cours de trois (3) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. C# .net;</li> <li>ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2;</li> <li>iii. XML ou JSON;</li> <li>iv. HTML et CSS;</li> <li>v. JavaScript ou JQuery.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	
O-7	<p>La ressource a travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur.</p> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.</p>	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-8	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-9	La ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise au cours de quatre (4) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants : i. C# .net; ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2; iii. XML ou JSON; iv. HTML et CSS; v. JavaScript ou JQuery. * Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.	
O-10	La ressource a travaillé sur au moins deux (2) projets* depuis cinq (5) ans, dans lesquels elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-11	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-12	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les six (6) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-13	La ressource proposée doit avoir au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-14	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-15	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-16	La ressource proposée doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>N° de page (si atteint)</b>
O-17	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-18	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou trois (3) ans d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-19	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en tant qu'architecte technologique dans un réseau protégé ou un réseau classifié.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-20	La ressource proposée doit détenir un baccalauréat d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	
O-21	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou six (6) années d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-22	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de réseau protégé ou de réseau classifié.	



## PIÈCE JOINTE 4.2

### CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS (CTC) – VOLET DE TRAVAIL 1

1. Les critères d'évaluation de la présente pièce jointe serviront à évaluer les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres et à faciliter l'évaluation des ressources après l'attribution du contrat.
2. Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources demandée aux fins d'évaluation (le soumissionnaire ne doit pas proposer la même ressource plus d'une fois en réponse au présent appel d'offres).
3. Le soumissionnaire doit remplir une grille d'évaluation pour chacun des curriculum vitæ fournis comme décrit dans le tableau 1 ci-dessous. Pour chaque critère, il doit indiquer la partie du curriculum vitæ où la conformité avec les critères est décrite. À défaut de fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources, la soumission sera jugée non conforme.

**Tableau 1 :** Les soumissionnaires doivent soumettre le nombre suivant de curriculum vitæ par catégorie de ressources en réponse à la présente évaluation. Le nombre réel de ressources nécessaire est énuméré au point 1.2 Sommaire de la partie 1 de l'appel d'offres.

Catégorie professionnelle	Niveau d'expertise	Nombre de curriculum vitæ
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	Niveau 3	1
B.3 Conseiller d'affaires	Niveau 2	0
B.9 Développeur de didacticiel	Niveau 3	1
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	Niveau 2	3
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	Niveau 3	0
C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	Niveau 3	1
I.9 Administrateur de système	Niveau 2	2
I.9 Administrateur de système	Niveau 3	1
I.11 Architecte technologique	Niveau 2	1
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	Niveau 3	1
P.6 Administrateur de projet	Niveau 3	2
P.7 Coordonnateur de projet	Niveau 3	3

P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	Niveau 2	1
--	----------	---

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</li> <li>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</li> <li>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</li> <li>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</li> </ul> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</li> <li>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</li> <li>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</li> </ul>

## 2 CRITÈRES COTÉS

### VOLET 1 – Soutien au maintien des systèmes

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-1	<p>La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience de travail dans un projet* de conception de système au moyen des modèles d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Client-serveur;</li> <li>ii. Axé sur les données;</li> <li>iii. Axé sur les événements;</li> <li>iv. En couches;</li> <li>v. Poste à poste;</li> <li>vi. Transfert d'état représentationnel;</li> <li>vii. Basé sur des règles; ou</li> <li>viii. Axé sur le service.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	4	1 point par modèle		
C-2	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) dans le domaine de la conception et du développement de bases de données relationnelles d'entreprise au moyen de SQL Server, ainsi que dans le développement de logiciels dans <a href="#">ASP.Net</a> et C#.</p>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 3 ans = 3 points</li> <li>≥ 6 ans = 5 points</li> </ul>		

<b>A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-3	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement d'architectures à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>iv. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>v. FalconView; (6) Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>vi. Réquisition/acquisition d'avions; Air Force Master Interface System (AFMIS).</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 4 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			



<b>B.9 Développeur de didacticiels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-4	<p>La ressource proposée possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le domaine du soutien à la formation pour les logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>i. C2PC;</li> <li>i. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>ii. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>ii. FalconView;</li> <li>iii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>iii. Ocean FlightPro;</li> <li>iv. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>iii. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>v. Air Force Master Interface System (AFMIS).</li> </ul>	6	(1 point par système)		
C-5	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans domaine du soutien à la formation pour les systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. DAFIF;</li> <li>ii. Weather Common Component, ou FalconView Weather;</li> <li>iii. Système d'avertissement et d'alarme d'impact;</li> <li>iv. Système d'avertissement et d'alarme d'impact (TAWS);</li> <li>v. BirdDog; ou tout autre système de planification de mission.</li> </ul>	3	(1 point par système)		
<b>Minimum de points =</b>		<b>4</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

<b>B.12 Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-6	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de travail dans un environnement classifié, dans la manipulation de matériel COMSEC, y compris du matériel TEMPEST conforme aux normes TACLANE et EMSEC.	3	1 point par année		
C-7	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans la création et la maintenance d'une bibliothèque permanente de logiciels (BPL).	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-8	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la maintenance du matériel C2IS et la résolution des défaillances du matériel informatique et des logiciels et d'autres problèmes liés à leur distribution, à leur installation et à leur configuration en assurant la liaison avec les fournisseurs, d'autres ministères, les GCVN et les services de GI-TI du MDN.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 3 ans = 3 points		
C-9	La ressource proposée détient une certification de la BITI (ITIL) et possède une expérience combinée correspondante dans la mise en œuvre de capacités de GSTI à l'appui des systèmes et des services opérationnels. L'ITIL est une marque de commerce déposée et contrôlée à l'échelle internationale ainsi qu'une marque communautaire « déposée » de l'Office of Government Commerce. C'est aussi une marque déposée auprès du Patent and Trademark Office des États-Unis.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
<b>Minimum de points =</b>					
		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>					
		<b>12</b>			



<b>C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI), niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-10	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'analyste de la C et A et des EMR en sécurité des TI dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-11	La ressource proposée détient une certification de professionnel agréé en sécurité des systèmes d'information (CISSP) et une expérience combinée correspondante en sécurité des systèmes d'information.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
C-12	La ressource proposée a prouvé qu'elle a suivi au moins un (1) programme d'évaluation et d'autorisation de sécurité (E et AS) (ou de C et A) au cours des trois (3) dernières années, conformément aux procédures approuvées par le gouvernement du Canada. Tout autre programme de C et A ou d'E et AS complet ou de recyclage réalisé au cours des dix (10) dernières années procurera des points supplémentaires.	5	1 programme d'E et AS ou de C et A 3 points  Programme supplémentaire 1 point chacun		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-13	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-14	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des trois (3) dernières années, en tant qu'administrateur de système avec : i. Windows 7 ou une configuration d'ordinateur de bureau plus récente; ii. VMWare Horizon v.6.x; iii. Windows Server 2012 ou une configuration plus récente; iv. Configuration de routeurs CISCO; VMWare VSphere V5.X et VCentre V5.x ou plus récent; v. Comm Vault; vi. Stockage SAN NetApp.	5	(1 point par système)		
C-15	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la mise en place et la maintenance de services Active Directory.	3	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-16	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'administrateur de système dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-17	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience, acquise au cours des trois (3) dernières années, en tant qu'administrateur de système avec : i. Windows 7 ou une configuration d'ordinateur de bureau plus récente; ii. VMWare Horizon v.6.x; iii. Windows Server 2012 ou une configuration plus récente; iv. Configuration de routeurs CISCO; v. VMWare VSphere V5.X et VCentre V5.x ou plus récent; vi. Comm Vault; vi. Stockage SAN NetApp.	5	(1 point par système)		
C-18	La ressource proposée possède une expérience combinée dans la mise en place et la maintenance de services Active Directory.	3	1 point par année		

<b>I.9 Administrateur de système, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-19	<p>La ressource proposée possède une expérience, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le domaine du soutien des logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>vii. C2PC;</li> <li>viii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>ix. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>x. FalconView;</li> <li>xi. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>. Ocean FlightPro;</li> <li>xii. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li><b>xiii. Demandes d'effectif (RFE);</b></li> <li>xiv. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> </ul>	3	(1 point par système)		
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-20	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-21	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes liés à au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions; services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vi. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>vii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>viii. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>ix. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>x. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xi. Liaisons de données tactiques;</li> <li>i. Vidéo plein écran;</li> <li>ii. HAIPE.</li> </ul>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 2 ans = 3 points</li> <li>≥ 5 ans = 5 points</li> </ul>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-22	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de l'utilisation d'un (1) ou de plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SASBA);</li> <li>ii. The Open Group Architectural Framework (TOGAF);</li> <li>iii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iii. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-23	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la surveillance de la mise en œuvre de plans de gestion du changement pratiques et exhaustifs dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-24	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des quatre (4) dernières années, dans la gestion ou la création de demandes dans l'outil de gestion du changement Axios Assyst.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-25	<p>La ressource proposée possède une expérience de la gestion du changement dans le cadre de projets* liés à l'un des systèmes suivants ou à l'appui de tels systèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Système d'information de commandement et de contrôle de la Force aérienne (SIC2FA);</li> <li>ii. Infrastructure de réseau secret consolidé (IRSC);</li> <li>iii. Commandement et contrôle de l'interopérabilité alliée de la Défense (DC2AI);</li> <li>iv. Système de soutien du commandement de la Force terrestre (SSCFT);</li> <li>v. Système d'exploitation des informations opérationnelles du Commandement maritime (MCOIN).</li> </ul> <p>* Pour que le projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois, et il doit avoir touché plus de 100 utilisateurs.</p>	4	1 point par projet		
C-26	La ressource proposée doit détenir une certification de la BITI (ITIL) et posséder une expérience combinée correspondante dans la mise en œuvre de capacités de GSTI à	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		

<b>P.1 Expert-conseil en gestion du changement, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	<p><b>l'appui des systèmes et des services opérationnels. L'ITIL est une marque de commerce déposée et contrôlée à l'échelle internationale ainsi qu'une marque communautaire « déposée » de l'Office of Government Commerce. C'est aussi une marque déposée auprès du Patent and Trademark Office des États-Unis.</b></p>				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>P.6 Administrateur de projet, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-27	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée des tâches d'administration de SharePoint, ainsi que des formules et fonctions avancées de Microsoft Excel.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
C-28	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de la saisie de données, de la récupération de rapports ou de la consultation du Système d'information de la gestion des ressources de la défense (SIGRD), de ClaimsX, de CCM Mercury et du système de voyages HRG.	2	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>2</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>4</b>			

<b>P.7 Coordonnateur de projet, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-29	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de travail dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-30	La ressource proposée possède une certification officielle en gestion de projet (PMP ou maîtrise) et une expérience combinée correspondante en gestion de projets de systèmes d'information.	4	≥ 1 an = 2 points ≥ 2 ans = 3 points ≥ 3 ans = 4 points		
C-31	La ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée comme coordonnateur de projet et spécialiste de la mise en œuvre de projets dans un environnement militaire opérationnel.	5	≥ 5 ans = 3 points ≥ 7 ans = 5 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>P.11 Spécialiste et analyste en assurance de la qualité, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-32	La ressource proposée détient un baccalauréat ou une maîtrise en génie, en informatique ou dans un autre domaine connexe d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu.	3	Baccalauréat = 2 points Maîtrise = 3 points		
C-33	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins quatre-vingts (80) mois, acquise au cours des cent soixante (160) derniers mois, dans l'essai, l'identification, l'enregistrement et le suivi des problèmes logiciels (bogues) en fonction des exigences de système, des cas d'utilisation et de la documentation de conception de système, et ce, en respectant une méthodologie de développement de système.	5	< 80 mois = 0 point ≥ 80 mois = 1 point ≥ 96 mois = 2 points ≥ 108 mois = 3 points ≥ 120 mois = 5 points		
C-34	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise au cours des cent vingt (120) derniers mois, dans chacune des six (6) catégories suivantes : i. SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017 ou Oracle; ii. Visual Studio 2008/2012/2013/2015/2017; iii. .net Framework 3.5 ou une version plus récente, ou .net Core 2.0 ou version plus récente; iv. Outils d'essai comme SoapUI, Postman ou JMeter; v. HTML, AJAX, Telerik Control Toolkit ou KENDO UI; SQL Server 2008/2012/2014/2016/2017 ou Oracle; vi. Team Foundation Server (TFS), DevOps, Git ou SVN.	10	< 36 mois = 0 point ≥ 36 mois = 2 points ≥ 48 mois = 3 points ≥ 60 mois = 5 points ≥ 72 mois = 7 points ≥ 84 mois = 10 points		

**P.11 Spécialiste et analyste en assurance de la qualité, niveau 2**

Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-35	<p>La ressource proposée doit démontrer <b>qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trois (3) mois d'expérience, acquise</b> au cours des soixante (60) derniers mois, dans les systèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. GCCS-J/M/N/I3;</li> <li>ii. NAPPIC;</li> <li>iii. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>iv. Portable Flight Planning Software (PFPS);</li> <li>v. M2S;</li> <li>vi. <b>Réquisition/acquisition d'avions;</b></li> <li>vii. SAFTE-FAST;</li> </ul>	5	<p>&lt; 2 systèmes = 0 point            ≥ 2 systèmes = 1 point            ≥ 3 systèmes = 2 points            ≥ 4 systèmes = 3 points            ≥ 5 systèmes = 4 points            ≥ 6 systèmes = 5 points</p>		
C-36	<p>La ressource proposée doit <b>démontrer qu'elle possède une expérience combinée d'au moins trente-six (36) mois, acquise</b> au cours des soixante-douze (72) derniers mois, dans l'utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser les essais, comme l'outil UI Coded Test de Team Foundation Server.</p>	5	<p>&lt; 36 mois = 0 point            ≥ 36 mois = 1 point            ≥ 48 mois = 3 points            ≥ 60 mois = 5 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>12</b>	Total des points =		
<b>Maximum de points =</b>		<b>28</b>			

